

## Fiche d'information SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE

Dr Philippe DESVIGNES  
Chef de service  
Dr Sophie GABRIEL  
Dr Olivia LAAS  
Dr Jean-Baptiste PUECH  
Dr Quentin SALA

### PRINCIPE DE L'EXAMEN

Cet examen analyse le fonctionnement des poumons dans plusieurs indications variées (**recherche d'embolie**, bilan pré-chirurgical, HTAP...). L'inhalation première d'un gaz radioactif explore les bronches et les alvéoles (temps ventilatoire). L'injection intraveineuse d'un produit faiblement radioactif étudie les vaisseaux sanguins pulmonaire (temps perfusionnel).

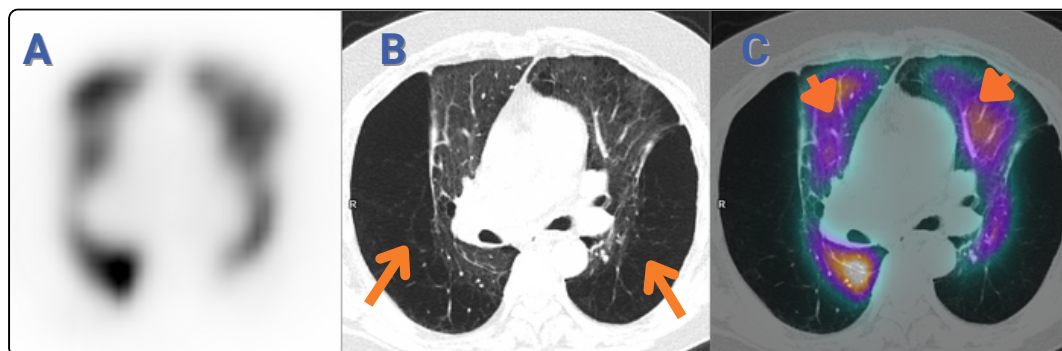
### RECOMMANDATIONS AVANT L'EXAMEN

- Il n'y a pas de contre-indication absolue. L'examen peut être demandé pendant la grossesse si une embolie est suspectée (le protocole de l'examen sera adapté).
- Il n'y a pas de recommandation particulière. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun, et les médicaments habituels pourront être pris comme à l'accoutumée.
- Apporter les examens réalisés dans le cadre du problème pulmonaire (scanner pulmonaire, scintigraphie ancienne).

- Pour faciliter votre enregistrement le jour de l'examen, vous devrez préalablement réaliser votre pré-enregistrement administratif sur la plateforme **digihosp**. Un lien internet vous sera transmis par sms auparavant.

### LE JOUR DE L'EXAMEN

- Le temps de présence dans le service est d'environ **2 heures**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire. Présentez carte vitale et carte d'identité.
- Inhalation d'un aérosol faiblement radioactif puis passage sous caméra pendant environ 30 minutes, à plat dos, bien immobile.
- Injection du radiotracer (fourni sur place) dans une veine du coude, puis enregistrement d'une 2ème séquence d'images pendant 30 minutes, suivi d'un scanner des poumons.



Scintigraphie pulmonaire (bilan pré-chirurgical d'emphysème pulmonaire).

**A** : scintigraphie de perfusion. **B** : scanner montrant des lésions d'emphysème (flèches). **C** : superposition du scanner et de la scintigraphie de perfusion, montrant les zones fonctionnelles (en couleur) et les zones non opérables (flèches courtes).

### PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures. La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détrimement sur la santé n'a jamais pu être démontré.

L'élimination urinaire naturelle du produit pourra être accélérée en buvant 1 à 2 litres d'eau sur le reste de la journée.

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Les effets indésirables liés au produit injecté sont exceptionnels et le plus souvent bénins. Quelques cas très rares de réactions allergiques (hypersensibilité à la molécule active ou aux excipients) ont été rapportés (comme pour la majorité des médicaments).

### RESULTATS

Les résultats pourront au choix être récupérés sur place (attente supplémentaire d'1 heure), ou envoyés par courrier, soit à votre domicile, ou soit directement au médecin prescripteur, selon votre convenance.

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de prévenir le service au plus vite au 04 42 33 90 37 ou par mail à [nucleaire@ch-aix.fr](mailto:nucleaire@ch-aix.fr)

### COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MEDECINE NUCLEAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris).

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courrette

*Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo du cheminement.*

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

*Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo de ce cheminement.*

- Un dépose-minute est également disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'av des Tamaris (1ère à droite après les Urgences).

